Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

# Expression française et culture socioéconomique

**Session 2023** • Code sujet : **2023-BTS111-RPL-ME-AN-GU-RE-MA** • Durée : **240 minutes**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

**1. Comprendre la consommation des biens culturels** (3 questions) **Page 3**

**2. Les nouvelles façons de consommer les produits culturels : opportunité ou menace ?** (1 question) **Page 5**

**3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

**Sujet officiel (PDF) :** https://btsaacsagri.fr/assets/annales/btsa-acsagri/E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés/2023/BTSA ACSAGRI - E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés - Session 2023 - 1-Sujet.pdf

## 1. Comprendre la consommation des biens culturels

À partir du document principal de Nina Covin, les questions portent sur la précipitation des pratiques culturelles, l'accès aux œuvres hors des lieux culturels et la logique de consommation appliquée à la culture. Il faut relever des exemples, reformuler une affirmation en l'illustrant, puis expliquer une conclusion de l'autrice.

**Question 1. En vous appuyant sur le document principal et sur l'affirmation selon laquelle les pratiques culturelles s'opèrent dans la précipitation et relèvent de la consommation, relevez deux exemples de cette précipitation.**

Le texte cite d'abord Koober : plutôt que de lire un livre en entier, des personnes en parcourent un résumé condensé en vingt minutes. Il décrit aussi le visionnage accéléré sur Netflix : les internautes peuvent regarder un programme en vitesse 1,25 ou 1,5. Ces exemples montrent que les contenus sont abordés plus rapidement, pour en consommer davantage dans un temps limité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Parcourir un résumé de livre en vingt minutes plutôt que lire l'ouvrage ; regarder des programmes Netflix à vitesse accélérée ou enchaîner les épisodes.

**Question 2. Reformulez l'affirmation selon laquelle la sortie au musée ou au cinéma est désacralisée et les biens culturels peuvent être reçus à domicile plutôt que dans des lieux sanctuarisés. Illustrez votre reformulation par un exemple tiré du texte. Réponse attendue en une dizaine de lignes.**

Les œuvres ne sont plus découvertes uniquement dans le cadre exceptionnel d'un musée ou d'une salle de cinéma. Grâce aux outils numériques, elles entrent dans l'espace quotidien et sont accessibles chez soi, parfois en quelques clics. La visite perd ainsi une part de son caractère particulier et collectif, même si l'accès à distance peut permettre à de nouveaux publics de découvrir la culture.

> Par exemple, pendant la pandémie, le musée d'Orsay a rendu ses grandes œuvres accessibles en ligne et le Guggenheim a proposé une visite virtuelle sur Google Arts & Culture.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le numérique rend les œuvres accessibles chez soi : le musée d'Orsay et le Guggenheim ont proposé des visites virtuelles.

**Question 3. Expliquez l'affirmation selon laquelle la logique de consommation des biens culturels tend à s'inscrire dans le système néo-libéral, au même titre que celle de n'importe quel produit matériel. Réponse attendue en une quinzaine de lignes.**

L'autrice rapproche la diffusion des biens culturels du fonctionnement d'un marché néolibéral : les entreprises cherchent à attirer les consommateurs, à les fidéliser et à multiplier les occasions de consommation. Netflix en fournit l'exemple :

- La plateforme renouvelle fréquemment ses programmes et publie une production originale chaque semaine en 2021.

- Le visionnage enchaîné et la lecture accélérée incitent à regarder davantage de contenus en moins de temps.
- En cherchant à procurer du plaisir et à créer de l'addiction, la plateforme transforme les œuvres en produits consommés rapidement puis remplacés par de nouveaux.

La culture est ainsi soumise à des stratégies commerciales comparables à celles appliquées aux biens matériels.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Les plateformes commercialisent les œuvres, accélèrent leur consommation et cherchent à fidéliser les utilisateurs, comme pour tout produit.

## 2. Les nouvelles façons de consommer les produits culturels : opportunité ou menace ?

À partir du succès de l'application Koober, qui propose des résumés de livres, le candidat rédige un article pour la rubrique « culture » du journal des élèves de son établissement. Il prend clairement position sur les nouvelles façons de consommer les produits culturels en mobilisant des arguments socioéconomiques et culturels tirés des annexes ainsi que ses connaissances personnelles.

**Question Rédaction. Rédigez un article d'environ trois pages, soit 700 à 800 mots, destiné à la rubrique « culture » du journal des élèves de votre établissement. Prenez clairement position sur la question « Les nouvelles façons de consommer les produits culturels : opportunité ou menace ? ». Appuyez-vous sur des arguments socioéconomiques et culturels précis extraits des documents annexes et sur vos connaissances personnelles. Respectez l'anonymat en ne signant d'aucun nom.**

**La culture en un clic : une chance à condition de garder le choix**

Un livre résumé en vingt minutes, une série regardée sur téléphone, un concert découvert grâce à une plateforme : nos façons d'accéder à la culture se transforment. Est-ce un progrès ou une menace ? À mes yeux, c'est d'abord une opportunité, car le numérique élargit l'accès aux œuvres. Mais il ne devient un véritable progrès que s'il aide chacun à découvrir, plutôt qu'à consommer toujours plus vite les mêmes contenus.

Les chiffres montrent l'ampleur de cette ouverture. En 2018, huit personnes sur dix écoutaient de la musique, contre 66 % en 1973. Le jeu vidéo s'est également développé : 39 % des femmes et 49 % des hommes y jouaient au moins occasionnellement en 2018. Pour les 15-24 ans, la vidéo en ligne était devenue la pratique culturelle quotidienne principale, avec 59 % de pratiquants. Ces usages ne sont pas moins culturels parce qu'ils passent par un écran. Ils permettent de partager des œuvres, de créer des communautés et de trouver des contenus adaptés à ses goûts, parfois sans disposer d'un budget important.

Le numérique peut aussi réduire certaines barrières géographiques. Pendant la pandémie, des musées ont proposé des visites virtuelles gratuites. Le Pass Culture, qui met 300 euros à la disposition des jeunes, peut faciliter l'achat d'un livre ou la sortie à un spectacle. Certes, lors de son expérimentation dans quatorze départements, 66 % des réservations concernaient des livres et 14 % la musique. Cette concentration peut sembler limitée, mais elle montre aussi qu'un dispositif numérique peut donner accès à des biens culturels. Régine Hatchondo estime qu'il peut éveiller la curiosité : parmi les titres achetés figuraient des mangas et un livre de Michelle Obama.

Les œuvres en ligne peuvent même conduire à des découvertes bien réelles. Une série ou un film donne envie de visiter un pays, d'en connaître l'histoire ou d'écouter sa musique. Selon le document sur le ciné-tourisme, les visites annuelles en Nouvelle-Zélande ont augmenté de 40 % entre 2000 et 2006 après la trilogie du *Seigneur des Anneaux*. Les sites de tournage de *Harry Potter* ont, eux, connu une hausse de 230 % de leurs visiteurs entre 2011 et 2013. Ces retombées soutiennent l'économie locale et peuvent susciter un intérêt pour les traditions et les habitants. À condition d'être maîtrisé, ce tourisme peut ainsi favoriser les échanges et la compréhension entre cultures.

Pourtant, avoir accès à davantage d'œuvres ne signifie pas que la culture est devenue plus égalitaire. En 2018, 80 % des cadres avaient visité un site patrimonial, contre seulement 32 % des employés et ouvriers. La fracture entre pratiques numériques et sorties culturelles demeure. Le prix, la distance, le temps disponible et le sentiment de ne pas être à sa place peuvent encore éloigner certaines personnes des musées ou des salles de spectacle. La gratuité ne suffit pas non plus à faire découvrir des pratiques nouvelles : selon Paul Rasse, le Pass Culture peut encourager les jeunes à acheter ce qu'ils connaissent déjà.

La diversité des œuvres constitue un autre enjeu. Les plateformes donnent accès à une immense offre, mais les recommandations automatiques favorisent souvent les contenus déjà populaires. Le document sur la musique française dénonce la place dominante accordée aux mêmes artistes dans les médias et les festivals, au détriment de la scène indépendante. L'abondance apparente peut donc produire de l'uniformité. Pour trouver des artistes moins connus, il faut parfois faire l'effort de sortir des suggestions habituelles, d'écouter une radio locale ou de fréquenter une petite salle de concert.

Le risque concerne aussi notre rapport au temps et à l'attention. L'application Koober résume des livres en formats d'environ vingt minutes. Netflix propose une vitesse de lecture accélérée et enchaîne les programmes. Ces outils peuvent être pratiques pour découvrir un sujet, mais un résumé ne remplace ni le plaisir de lire ni la réflexion construite au fil d'un livre. En accélérant chaque contenu, on peut finir par accumuler des références sans vraiment les comprendre. La culture n'est pas seulement une liste d'œuvres consommées : elle suppose du temps, de la curiosité et parfois la rencontre avec une œuvre qui nous déroute.

Enfin, cette facilité d'accès a un coût environnemental. L'infographie indique que 8,3 millions de Français utilisaient un service de streaming en 2020 et que les estimations des émissions par heure varient selon les sources : de 36 g d'équivalent $CO_2$ pour l'Agence internationale de l'énergie à 400 g pour The Shift Project. Elle rappelle aussi que les infrastructures numériques consomment de l'énergie. Les déplacements liés au ciné-tourisme peuvent, eux aussi, fragiliser les lieux visités : Maya Bay, en Thaïlande, a été mise en péril par l'afflux de visiteurs.

Il ne s'agit donc ni de rejeter les écrans ni de croire que la technologie démocratise automatiquement la culture. Il faut accompagner ces nouveaux usages : soutenir les artistes moins diffusés, maintenir des lieux culturels accessibles, proposer une médiation adaptée et privilégier des usages numériques sobres. Les plateformes sont une chance lorsqu'elles ouvrent des portes vers des œuvres et des rencontres. Elles deviennent une menace si elles réduisent la culture à un flux rapide, uniforme et sans attention.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Les nouvelles pratiques culturelles sont une opportunité si elles favorisent l'accès et la découverte, sans remplacer la diversité, l'attention, les rencontres ni la sobriété.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

**Bilan de l'épreuve :** Épreuve de BTS agricole en expression française et culture socioéconomique, remplacement 2023, code 2023-BTS111-RPL-ME-AN-GU-RE-MA, d'une durée de 240 minutes, sans coefficient imprimé. Elle étudie les nouvelles consommations culturelles, notamment l'accès numérique aux œuvres, la démocratisation, les fractures sociales, les effets économiques et l'impact environnemental du streaming. Elle évalue la compréhension, l'analyse et l'argumentation écrite.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La dématérialisation permet d'accéder aux biens culturels sans posséder leur support matériel.
- L'accélération des rythmes de vie peut transformer les pratiques culturelles en consommation rapide de contenus.
- L'accès numérique élargi ne garantit pas à lui seul la diversité des pratiques culturelles.
- Le streaming vidéo génère des émissions exprimées en équivalent $CO_2$, dont l'ampleur varie selon la connexion et le réseau.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez le relevé d'exemples, la reformulation illustrée et l'explication d'une affirmation dans les trois questions de la première partie.
- Dans l'article, prenez une position nette et étayez-la par des arguments précis provenant des annexes et de vos connaissances.
- Respectez le format demandé : environ trois pages, 700 à 800 mots et aucune signature.
- Quatre points sont consacrés à la présentation et à la maîtrise des codes, notamment l'orthographe et la syntaxe.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Quels exemples peuvent montrer la précipitation des pratiques culturelles ?**

Le document principal cite les résumés de livres consommés en vingt minutes, l'enchaînement des programmes sur Netflix et le visionnage accéléré en vitesse 1,25 ou 1,5. Il faut en relever deux, sans ajouter d'exemples extérieurs.

**Q : Que signifie la désacralisation des lieux culturels dans le document principal ?**

Elle désigne l'accès aux contenus culturels depuis son domicile, notamment en ligne, sans se rendre nécessairement au musée ou au cinéma. La réponse doit reformuler cette idée et l'illustrer par un exemple présent dans le texte.

**Q : Comment gérer les 240 minutes de l'épreuve ?**

Le sujet ne fixe pas de durée par partie. Répartissez les 240 minutes entre les trois questions de compréhension et l'article, en gardant du temps pour construire l'argumentation, respecter les 700 à 800 mots et relire.

**Q : Quels éléments de notation et de présentation faut-il retenir ?**

La première partie vaut 7 points et la deuxième 9 points. Quatre points supplémentaires évaluent la présentation et la maîtrise des codes, dont l'orthographe et la syntaxe. L'article doit aussi prendre position et rester anonyme.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://btsaacsagri.fr/assets/annales/btsa-acsagri/E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés/2023/BTSA ACSAGRI - E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés - Session 2023 - 1-Sujet.pdf
**Ressources BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.